

ELECTIONS AU CONSEIL DE GESTION DE L'UFR SCIENCES

Collège :

Nombre de sièges à pourvoir :**10**.....

Scrutin du : **mercredi 24 mars 2010**

LISTE DES CANDIDATS

Les listes doivent être accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat et des photocopies de la carte d'étudiant. Les listes peuvent être incomplètes ; les candidats sont rangés par ordre préférentiel (décret du 18.01.85 modifié, article 22).

Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie : cette mention n'est pas obligatoire (art. 23 du décret du 18/01/85). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste. Des justificatifs sont susceptibles d'être demandés.

.....

Nom et prénom des candidats

N° 1.....

N° 2.....

N° 3.....

N° 4.....

N° 5.....

N° 6.....

N° 7.....

N° 8.....

N° 9.....

N° 10.....

Fait à Nice, le

Nom, prénom.....

N° de téléphone obligatoire

Adresse électronique

de la personne qui dépose la liste ainsi que les déclarations individuelles de candidature

et signature